

NATIONS UNIES
CONSEIL
DE SECURITE



Distr.
GENERALE
S/7200
14 mars 1966
FRANCAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

LETTRE DATEE DU 14 MARS 1966, ADRESSEE AU SECRETAIRE GENERAL PAR LE
REPRESENTANT PERMANENT DE LA GRECE

Sur instructions de mon gouvernement, j'ai l'honneur de porter à la
connaissance de Votre Excellence que, conformément à l'Article 32 de la Charte,
je désire participer, sans droit de vote, au débat sur la question de Chypre qui
va s'ouvrir au Conseil de sécurité.

Veillez agréer, etc.

Le représentant permanent de la Grèce
auprès de l'Organisation des
Nations Unies,

(Signé) Alexis S. LIATIS
